

MERCREDI
13
OCTOBRE
1943
83^e ANNEE
N° 76

Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †
(1868-1942)

CAHORS

L'HISTOIRE DE CAHORS
PAR M. JEAN FOURGOU

Tout ce que Cahors compte d'amoureux de son passé suit avec intérêt les conférences de M. Jean Fourgou. Elles sont données dans un cadre qui leur convient parfaitement, dans la belle bibliothèque municipale qui contient les documents, les archives, les livres en qui sont renfermés les éléments précieux de cette histoire et sur lesquels veille avec un soin dévot l'excellent et érudit M. Calmon, lui-même ami fervent et familier de ces études.

La carrière savante de M. Jean Fourgou l'a préparé et prédisposé à ces travaux qui ne sont austères qu'en apparence et qui réservent tant de satisfactions à ceux qui s'y adonnent. Nous en avons eu le premier fruit au cours de ces conférences-promenades pendant lesquelles il y a deux ans, M. Fourgou ranima sur place les souvenirs du Cahors des xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles.

A présent, reprenant, rassemblant et au besoin complétant les travaux des Lacoste, des Dominici, des Dufour, des Cangardel, des Baudel, des Daynard et de notre ami regretté Saint-Marty — dont nous espérons bien que l'œuvre complète sera enfin publiée — M. Jean Fourgou entreprend d'écrire l'histoire complète de Cahors depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Après avoir pieusement rendu l'hommage mérité par ses devanciers, il évoque dans sa première conférence le Cahors depuis ses origines jusqu'à l'An Mil.

Des temps qui ont précédé l'époque gallo-romaine, impossible de se faire une idée quelconque ; il n'en reste rien. A cette époque notre ville, appelée *Divona Cadurocorum*, était comme une capitale et c'est en ce temps que fut édifié le Pont Vieux à cinq arches et à cinq tours qui figure sur les armes de Cahors et dont aux basses eaux on voit les puissantes assises non loin du pont Louis-Philippe. M. Fourgou évoque la ville d'alors avec son Forum, ses temples notamment celui de Diane, son magnifique théâtre situé sur l'emplacement face à la gare actuelle, ses Thermes, lieux de bains et de plaisirs, situés non loin de la place Thiers et dont il reste un vestige avec ce qu'on appelle l'Arc de Diane. Le conférencier montre l'importance des travaux accomplis à cette époque pour amener à Cahors de l'eau que l'on allait chercher à 20 kilomètres, à Font-Polémie, et que l'on amenait ici par un aqueduc dont les fondations des Arcs subsistent encore à Larroque-des-Arcs et qui devait être aussi grandiose que le fameux Pont-du-Gard. Ces travaux d'adduction aboutissaient à la place Thiers et les canalisations en sont encore visibles.

En même temps *Divona Cadurocorum* était une ville d'études et d'art ainsi qu'en témoignent certains documents de pierre déposés au Musée de Cahors.

Après cette évocation des temps gallo-romains, M. Fourgou en vient à l'époque du christianisme, avec saint Martial qui fit des miracles. Nous entrons alors dans les périodes tragiquement tourmentées des invasions successives. Les Vandales, les Visigoths, les luttes affreuses des temps mérovingiens au cours desquelles Cahors gallo-romain qui s'étendait du Lot au Lot et qui couvrait des remparts face à la plaine nord, passant successivement sous diverses souverainetés, fut entièrement détruit, notamment par Théodebert, en 573.

La résurrection de Cahors, tel que nous pouvons nous le figurer aujourd'hui entre ses remparts le long du boulevard actuel et le Lot, fut l'œuvre de deux évêques, saint Didier et saint Géraud. Ils bâtirent les remparts, des églises, un palais épiscopal, des écoles et bien d'autres constructions. Saint-Didier se signala aussi par les mesures de protection grâce auxquelles il sauva Cahors de la peste qui faisait des ravages dans la région et notamment à Rodez.

Vers le huitième siècle de nouvelles invasions venues cette fois du Sud, celles des Sarrasins, livrèrent de nouveau Cahors aux ravages des Barbares. En 736 la ville fut assiégée et les habitants massacrés. En 763, nouveau siège par Pépin et nouvelle ruine sous Charlemagne et après lui Cahors, reconstruit, connut enfin une période de calme, de paix et de prospérité et devint le chef d'un comté du royaume d'Aquitaine.

Puis, au siècle suivant, ce fut un renouveau de souffrances et de misères avec les excursions et les razzias des Normands qui par la Garonne et le Lot remontaient jusqu'à Cahors tant de fois ravagé mais toujours reconstruit et toujours renaissant.

Parvenu à cette époque de l'An Mil, M. Fourgou arrête là sa première conférence, dont nous avons donné un bien faible aperçu, remettant au dimanche suivant de nous faire revivre l'histoire cadurcienne en des époques moins lointaines et sur lesquelles on possède de plus nombreux documents.

Demain jeudi 14 octobre et vendredi 15 octobre, au Théâtre municipal, CYRANO DE BERGERAC, avec Paul Lhuis et la troupe des Tournées Cyrano-Aiglon.

DÉLIBÉ TERRORISTE

Les attentats et les actes de sabotage se sont multipliés en France ces derniers temps.

Aux dernières nouvelles, une bande de terroristes dans la région d'Ancey, a assassiné un officier de gendarmerie, cependant qu'une autre bande arrêtée dans le Morbihan, se reconnaît coupable d'un grand nombre d'agressions à main armée contre les paysans qu'ils attaquaient sur les chemins et dans leurs maisons qu'ils pillaient et dont le plus souvent ils brûlaient ensuite les récoltes.

Ce délire terroriste qui ravage notre pays déjà si éprouvé met en question en même temps que les fondements mêmes de la propriété, la sécurité de chaque particulier. Ici c'est un employé de la mairie qui est abattu par des terroristes venus s'emparer des titres d'alimentation ; là, c'est un boucher que d'autres terroristes tuent à coups de revolver parce qu'il refusait de leur livrer de la viande destinée à la consommation de la clientèle. Ailleurs ce sont des paysans attaqués à la nuit dans leurs fermes. Ils sont blessés, garrottés, dépoillés de leur argent et laissés abandonnés au milieu des récoltes en flammes. Ailleurs encore, c'est un médecin qu'on attaque sur un chemin de campagne où on l'a

attiré pour le dévaliser. Pour voler le troupeau on tue le berger. Pour assurer leur tranquillité durant leurs criminelles expéditions, les terroristes déciment les gendarmes.

Un gendarme est tombé. A l'issue de son enterrement, plusieurs camarades en rentrant chez eux sont attaqués à leur tour, les uns blessés, les autres tués.

De pareils faits ont beau être déguisés par leurs auteurs, ou par leurs inspirateurs, sous des apparences politiques, il ne peut apparaître à tout Français travailleur, honnête et patriote, quelles que soient ses opinions, que comme une besogne criminelle contre les personnes comme contre la Nation dont le destin ne peut qu'être compromis par ces désordres sanglants. Ces bandes de terroristes se disent anti-gouvernementales.

Aucun Français, sain d'esprit, ne peut hésiter à choisir entre ce Gouvernement qui est resté sur notre sol pendant la défaite, et qui est tout entier dévoué à la défense de la permanence et de la subsistance française, et les organisations gaullistes et communistes qui nous donnent par leurs crimes forfaits un avant-goût de la meurtrière anarchie à laquelle nous livrerait une victoire des libéraux.

Un terroriste assassine l'avocat général de la cour d'appel de Toulouse

M. Lespinasse, avocat général près la cour d'appel, a été lâchement assassiné à proximité de son domicile, alors qu'accompagné de Mme Lespinasse, il se rendait à la messe.

Le crime a été commis par un terroriste qui, après avoir, par derrière, tiré sur l'éminent magistrat, cinq coups de revolver, dont quatre ont porté, s'est enfui à bicyclette.

Dès qu'il a été informé de cet abominable attentat, M. Cheneaux de Leyritz, préfet régional, s'est rendu au domicile de M. Lespinasse, où le corps de celui-ci avait été transporté, et il a exprimé ses condoléances à la famille. Il a déclaré aux représentants de la presse que la répression serait exemplaire.

L'intendance de police a annoncé, d'autre part, qu'une prime très importante sera versée à toute personne qui, par ses indications, permettra de retrouver l'auteur de cette inqualifiable agression.

Aux familles des ouvriers partis travailler en Allemagne

Une délégation du C.G.M.O.F.A. vient d'ouvrir ses bureaux à Cahors, 7, avenue Jean-Jaurès. Pour tous les problèmes posés par l'expatriation de l'un des vôtres, adressez-vous à cette délégation. Vous y trouverez toujours un appui moral et matériel.

Les personnes qui jusqu'à maintenant adressaient leurs requêtes à Montauban sont priées dès à présent de le faire à l'adresse ci-dessus indiquée à Cahors.

En peu de mots...

● M. Fouquet, secrétaire de mairie à Busus, près Abbeville, a été attaqué par un homme masqué et armé. Le secrétaire dut remettre au bandit le cahier officiel de la mairie. Le malfaiteur prit ensuite la fuite.

● M. Henri Laudier, sénateur et maire de Bourges, vient de mourir dans cette ville à la suite d'une longue maladie.

● Trois individus masqués et armés ont pénétré chez un cultivateur, M. Bréhon. Après l'avoir à moitié assommé ainsi que sa femme, les bandits les ont ligotés avec leur bonne. Après quoi, ils ont fouillé la ferme et sont partis en emportant 80.000 francs en argent liquide et 83.000 francs de Bons du Trésor.

● Le tribunal d'Etat a condamné à 2 ans de prison et 4 millions de francs d'amende, les deux frères Marcel et Alphonse Tibergien, fabricants de tissus à Roubaix, inculpés de hausse illicite.

● La poliomyélite vient de faire de nouveau son apparition dans la région parisienne.

● Des mesures vont être prochainement prises en Italie contre les Juifs rendus responsables de la situation actuelle en Italie.

● Le tirage de la 27^e tranche de la Loterie nationale 1943 aura lieu le jeudi 14 octobre 1943 à Paris, salle Wagram à 19 h. 45.

PALAIS DES FETES
Mercredi 13, jeudi 14, samedi 16 octobre, soirée 21 heures. Dimanche 17, matinée à 15 heures, soirée 21 heures : Danielle Darrieux dans *KATIA*. Avec un bon complément, France actualités.

CHRONIQUE DU LOT

RATION DE VIANDE D'OCTOBRE

Consommateurs ordinaires

Les rations de viande pour le mois d'octobre 1943 sont fixées par personne et par mois à :

480 grammes pour les consommateurs détenteurs des feuilles de viande des types U et M.

360 grammes pour les consommateurs titulaires des feuilles de viande du type R.

A cet effet, seront seuls valables les tickets suivants de la feuille de viande :

Titre 1161 M et 1162 U (tickets-chiffres imprimés de couleur violette ou verte).

Les tickets-chiffres numérotés MI ou UI à M 12 ou U 12 inclus.

Titre 1160 R (tickets-chiffres imprimés de couleur rouge).

Les tickets-chiffres numérotés RI à R12 inclus.

Tous les autres tickets-lettres ou chiffres sont sans valeur.

Consommateurs J3
La ration supplémentaire de viande aux consommateurs de la catégorie J3 est fixée à 360 grammes pour le mois. Elle leur sera délivrée en échange des tickets DH, DG, DI et DJ de la feuille de denrées diverses du mois d'octobre portant l'indication J3 dans l'angle inférieur gauche, chacun de ces tickets ayant une valeur de 90 grammes.

Travailleurs de force 1^{re} catégorie
La ration supplémentaire de viande des consommateurs se livrant aux travaux de force de la première catégorie est fixée à 450 grammes pour le mois.

Travailleurs de force 2^e catégorie
La ration supplémentaire de viande des consommateurs se livrant aux travaux de force de la deuxième catégorie est fixée à 900 grammes pour le mois.

Ces rations seront délivrées aux travailleurs de force de première et deuxième catégories contre remise des tickets supplémentaires de viande pour « travailleurs de force » du mois d'octobre 1943 qui portent le chiffre 90 à raison d'un poids en grammes correspondant à ce chiffre.

PRIX DU LAIT

Un arrêté de M. le Préfet de la région de Toulouse, du 29 septembre 43, a fixé comme suit les prix du lait applicables à compter du 1^{er} octobre :

Prix à la production : 2 fr. 75 le litre.

a) Prix de vente aux consommateurs : Dans les zones de ramassage : 3 fr. 50 ou 3 fr. 80 le litre suivant que le détaillant est approvisionné directement par les producteurs ou par un dépôt centralisateur.

b) Hors des zones de ramassage : 3 fr. 40 ou 3 fr. 80 le litre, suivant que le détaillant est approvisionné directement par les producteurs ou par un dépôt centralisateur.

Le prix du lait écrémé non pasteurisé est fixé à 1 fr. 60 le litre.

Enregistrement

M. Poujade, receveur d'enregistrement à Cahors, est nommé à Labastide-Murat.

Poste automobile rurale

Il est actuellement procédé à un appel d'offres de prix pour l'exploitation du circuit de P.A.R. de Lauzès d'une longueur de 54 km. 500.

Les personnes que cette entreprise pourrait intéresser doivent faire connaître, par écrit, au Directeur des P.T.T. à Cahors le prix kilométrique qu'elles pourraient consentir. Les demandes devront parvenir le 17 octobre au plus tard.

Vol de bicyclette

Le jeune P... 18 ans, originaire de Cabrerets, ayant manqué le train à Vers, s'empara d'une bicyclette et s'enfuit en direction de Puy-l'Évêque. Mais arrivé dans cette localité, il fut arrêté par la gendarmerie et transféré au Parquet de Cahors.

Il sera poursuivi devant le tribunal correctionnel.

Traduit devant le tribunal des flagrants délits, samedi, le jeune P... a été condamné à 2 mois de prison.

Renversé et mordu par un chien

Le jeune Jean Sérandoni, âgé de 2 ans, demeurant à Puy-l'Évêque, s'amusa devant la porte de la maison de ses parents, lorsqu'il voulut caresser un chien qui fouillait dans une poubelle.

L'animal se jeta sur l'enfant, le renversa et le mordit au visage.

Le jeune enfant dut être transporté à l'hôpital de Cahors.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45, dimanche matinée à 14 h. 45, un très beau film : *DETTE D'HONNEUR*. Complément et actualités.

UNE HEUREUSE MESURE

Le Préfet du Lot communique :

La production normale de pommes de terre du département étant insuffisante pour satisfaire les besoins de la population dont l'approvisionnement est en partie assuré par des régions à production excédentaire, j'ai décidé de suspendre provisoirement la délivrance des autorisations de transport de pommes de terre à destination de départements étrangers.

En conséquence, toute sortie de pommes de terre du département est interdite jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure est destinée à permettre la constitution par priorité du stock familial de pommes de terre des consommateurs du département.

Il est rappelé que tout envoi ou tout transport de pommes de terre doit être accompagné d'une autorisation de transport visée par le Délégué départemental du Comité central de ravitaillement de la pomme de terre, Maison de l'Agriculture à Cahors.

Une surveillance sévère a été prescrite et les colis ou chargements expédiés hors du département ou circulant à l'intérieur de celui-ci sans autorisation de transport réglementaire seront confisqués au profit du ravitaillement général.

EXAMENS

2^e Session de 1943

L'Inspection académique nous communique les dates suivantes :

Brevet élémentaire, brevet d'enseignement primaire supérieur, certificats classique et moderne (1^{er} cycle) : 19 octobre 1943.

Diplôme d'études secondaires des jeunes filles, diplôme complémentaire d'études secondaires : 22 octobre 1943.

Brevet supérieur : lundi 25 octobre 1943.

Les épreuves du brevet élémentaire et du B.E.P.S. auront lieu au Collège moderne de garçons de Cahors à partir de 8 heures. Appel des candidats à 7 h. 30.

Les épreuves des certificats secondaires classique et moderne auront lieu au lycée de garçons de Cahors, à partir de 8 heures. Appel à 7 h. 30.

Les épreuves écrites du brevet supérieur auront lieu au Collège moderne le 25 octobre à 8 heures. Appel à 7 h. 30.

Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Répression

en matière économique

Le Préfet du Lot communique :

Au cours du mois de septembre 1943 il a été relevé 166 infractions d'ordre économique dans lesquelles 194 personnes ont été inculpées.

20 transactions représentant 25.100 francs ont été consenties ;

10 amendes exécutoires formant le total de 16.500 fr. ont été infligées.

En outre, huit affaires ont été portées devant les tribunaux.

Durant la même période, il a été saisi :

95 kg. 800 de viande de boucherie ;
26 kg. 050 de viande salée ;
25 kg. 200 de beurre ;
452 œufs ;
152 kg. de légumes ;
3.731 kg. de fruits ;
3 kg. 700 de farine ;
34 appareils électro-domestiques ;
143 paires de bas.

Caisse d'épargne de Cahors

Avis important

Les personnes qui se sont présentées le samedi 9 octobre au bureau de la caisse d'épargne pour effectuer un versement sont priées de rapporter leur livret ou d'écrire en indiquant le numéro du compte sur lequel ils ont versé, le nom du titulaire et la somme déposée. Il est indispensable de se conformer à cette recommandation pour la validité de l'opération.

Arrestation

Le nommé Saint-Romans, 27 ans, manœuvre à Cahors, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie.

Saint-Romans qui avait fait l'objet d'un arrêté d'interdiction de séjour d'une durée de 10 ans à compter de l'année 1938, ne possédait pas la carte d'identité d'interdit de séjour.

Madame, Mademoiselle, avez-vous pensé à l'économie que vous réaliserez sur le budget familial en confectionnant vous-même les vêtements de vos enfants, vos robes, blouses, manteaux, lingerie, etc. ?

Les COURS DE COUPE ET COUTURE des **COURS PIGIER** vous permettent cela : en 8 mois vous aurez terminé votre cours et 3 mois après vous aurez récupéré ce qu'il vous aura coûté.

Tous renseignements donnés gratuitement : 12 Bd Gambetta à Cahors. Tél. 440.

Défilé de la musique des Chantiers de la Jeunesse
Mardi matin à 11 h. 30, les Cadurciens ont été agréablement intéressés par la musique nationale des Chantiers de la Jeunesse qui, partie de la place Thiers, descendit le Boulevard en jouant un entrainant pas redoublé. Devant l'Hôtel de Ville, la musique s'arrêta, joua, de belle façon, « Sambre et Meuse », et fut vigoureusement applaudie par le nombreux public qui était réuni.

Puis, les jeunes musiciens, aux sons du pas redoublé, se rendirent devant la Préfecture et jouèrent « Le Chant du Départ ». Le public, toujours très nombreux, applaudit les excellents musiciens.

Partis de la Préfecture, les jeunes musiciens, aux sons du pas redoublé, suivirent la place du Marché, la rue Clemenceau et se rendirent devant le Monument Gambetta.

Les musiciens des Chantiers de la Jeunesse firent entendre le « Salut au drapeau » et le refrain de « La Marseillaise ».

Le public fit une véritable ovation aux excellents musiciens qui se retirèrent et aux sons d'un pas redoublé montèrent le Boulevard et se rendirent à la caserne.

Tout le long du parcours ils furent l'objet de bravos bien mérités de la part du public.

Nous tenons à adresser aux jeunes musiciens nos bien vives et sympathiques félicitations pour l'heure bien agréable qu'ils procurèrent au public cadurcien qui a apprécié hautement leurs qualités musicales.

Poste automobile rurale

Il est actuellement procédé à un appel d'offres de prix pour l'exploitation des circuits de P.A.R. de Cahors-Sud et Cahors-Sud-Est, d'une longueur totale de 105 km. 500. Les personnes que cette entreprise pourrait intéresser doivent faire connaître par écrit, au Directeur des P.T.T. à Cahors, le prix kilométrique qu'elles pourraient consentir. Les demandes devront parvenir le 14 octobre au plus tard.

Mardi 12 octobre. — Tous les juniors du rugby sont convoqués à la salle pour la formation de l'équipe et pour l'entraînement à 20 h. 30.

Jeu 14 octobre. — Les joueurs suivants : Rouvières, Magnani, Capis, Gramont, Cubaynes, Bordes, Olive, Mariel, Grenadel, Sote, Noyer, Vidilles, Rigaudie, Bru, Pechbert, James, Carman, Vidal, Frayssinel, Fréjaville, Desprat, Ménage sont convoqués à la salle à 20 h. 30. Entraînement. Election du capitaine.

FOOT-BALL-ASSOCIATION
Calendrier équipe Juniors du Stade cadurcien

L'équipe Juniors participe cette année au Championnat des Pyrénées des équipes Juniors.

Faisant partie de la poule B elle rencontrera successivement :

A Cahors : Caussade, le 23 janvier 1944 ; Moissac, le 14 novembre 1943. A l'extérieur : le 24 octobre 1943 ; le 6 février 1944.

1/8 de finale vainqueur B contre vainqueur A : le 2 avril 1944 ; 1/4 de finale, le 23 avril 1944 ; 1/2 finale, le 7 mai 1944 ; finale, 14 mai 1944.

Luttions quotidiennement contre la constipation

La constipation serait moins fréquente chez les sédentaires : employés de bureau, dactylo, fonctionnaires, etc., s'ils prenaient le soir, après le repas une tasse de tisane Vichyfloré. Composée de plantes doucement laxatives, hépatiques, stomaciques, associées au sel Vichy-Etat, la tisane Vichyfloré exerce une action heureuse sur le fonctionnement de l'intestin et sur la digestion. Vichyfloré, 11 fr. 90 la boîte, ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2895.

CAHORS

Catus

Mariage. — Le mariage de Mlle Marie-Louise Bruguères, de la Croix-Delsol, près de Catus, avec M. René Fridich, réfugié lorrain, aura lieu lundi 11 octobre dans l'église paroissiale de Catus. Nous offrons de tout cœur aux jeunes et sympathiques fiancés nos bons souhaits avec nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie. — Nous apprenons avec le plus grand regret le décès de M. Cassayre, à l'âge de quarante ans à Flory-Catus. Dans cette pénible circonstance nous prions sa veuve, ses quatre enfants et toute la famille d'agréer nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

Livernon

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Emile Lafon, père de Mme Cavalé, dame employée des P.T.T. à Livernon.

En cette pénible circonstance nous prions toute la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Limogne

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Calmettes Elise-Marie-Rose, mas de la Tuile, avec M. Figuié Raymond, propriétaire à Saint-Martin-Labouval. Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

Livraison des pommes de terre. — Les producteurs de pommes de terre sont invités à livrer leurs impositions le 26 octobre, à neuf heures légales, sous la halle. Les légumes secs seront ramassés à une date ultérieure.

Lalbenque

Dans la gendarmerie. — M. Flaviat, l'excellent chef de brigade de gendarmerie à Lalbenque, est de retour de l'Ecole de gendarmerie de Clermont-Ferrand où il a accompli un stage de 6 mois en qualité d'instructeur.

La bascule accuse...

...une diminution de votre poids. C'est le moment de faire usage des Sels Lorgan qui minéralisent votre organisme, amélioreront votre nutrition, activeront votre digestion. Ainsi vous retrouverez vos forces. Les Sels Lorgan pour un litre de solution valent 12 fr. 10. Ttes Phies. Labor. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 4546.

FIGEAC

Etat-civil du mois de septembre. — Naissances. — Garcia Mario, Luciani Ferdinand, Zanaitu Sylvette, Deltheil Liliane, Vilhès Michèle, Bourgade René, Bohrs Chantal, Joseph Christian, Orthalo Marguerite, tous, 33, rue Faubourg d'Aujou ; Sales Simon, à Trigonin ; Mazot Josette, Lauga Annie, Prège Paulette, Antignac Michel, tous 33, rue Faubourg d'Aujou.

Mariages. — Gallé Léon et Lacipière Marie ; Monsussac Guy et Lacam Marguerite ; Jaquet Charles et Loiss Gabrielle ; Geney Georges et Rigal Odette ; Thinsellin Eugène et Hironnelle Marcelle ; Mathenos James et Moncany Henriette.

Décès. — Fourgous André, 85 ans, rue du Faubourg d'Aujou ; Roussille (mort né) ; Belpoig Jeanne, 72 ans, rue Clermont ; Pétrarque Marie-Louise, 59 ans, rue du Faubourg d'Aujou ; Ginette Léonie, 74 ans, rue du Chapitre ; Pezet Jules, 56 ans, rue du Faubourg d'Aujou ; Canteloube Rosa, 58 ans, chemin des Crêtes ; Couybes, 48 ans, à Etampes.

Carnet de deuil. — Dimanche 20 septembre, à 14 heures, un long cortège d'amis, dans lequel nous avons remarqué des représentants de la magistrature, du barreau, des diverses administrations et du commerce, à accompagné à sa dernière demeure Mme Vve Frézals, née Tarel, mère de M. Maurice Frézals, avocat à la cour d'appel de Paris, qui était unanimement aimée et respectée.

A Mme et M. Frézals, et à toute la famille nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

Bel acte de probité. — Samedi matin, Mme Lizouret, épicière rue du Onze-Novembre, a trouvé dans son magasin un portefeuille contenant une très grosse somme d'argent. Elle s'empressa de prévenir M. le commissaire de police. Le portefeuille fut vite réclamé. Le perdant offrit une forte récompense qui fut énergiquement refusée.

Nos félicitations à Mme Lizouret et nous devons ajouter que sa probité n'en est pas à son premier acte.

Probité. — M. Besse, chauffeur à la poste rurale, a trouvé dans sa voiture, un portefeuille bien garni qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire. Nos sincères félicitations.

Saint-Céré

A la perception. — Nous apprenons que M. Guy Arnaudel, de Meyronne, vient d'être nommé commis auxiliaire du Trésor à la perception de notre ville. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Nécrologie. — Vendredi on eu lieu les obsèques de M. Louis Alquié, décédé rapidement à l'âge de 68 ans. A sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

Un vélo disparaît. — Jeudi soir M. Gustave Besse, marchand de meubles, boulevard Gambetta, laissa son vélo devant la porte de son magasin pendant quelques minutes ; quand il revint il eut la désagréable surprise de constater qu'il avait disparu. Plainte ayant été portée à la gendarmerie une enquête est ouverte. Il y a quelques semaines la bicyclette de M. Anras, employé de banque, fut volée dans le couloir de son immeuble et ne fut pas retrouvée ; nous espérons que les coupables finiront pas se faire prendre.

Chez les meuniers. — La réunion des meuniers organisée par le Comité d'organisation de la meunerie a eu lieu le 6 octobre et non le 16 comme annoncé par erreur dans notre précédent numéro.

Les tours de Saint-Laurent. — Nous apprenons de source autorisée que ces magnifiques tours qui sont la parure de notre Saint-Céré, viennent d'être vendues ; nous espérons que le nouveau propriétaire saura conserver à ce joyau du Quercy tout le charme tant apprécié des touristes et aussi des viscontins.

GOURDON

Etat-civil du mois de septembre. — Naissances. — Régine-Pierrette-Simone Maure, allées de la République ; Jean-Pierre Cagnac, 17 bis, rue Barairon ; André-Marcel Delmas, avenue Pasteur ; Anne-Marie-Françoise Broue, avenue Pasteur ; Jean-Louis-René Cabanès, rue des Pargueminières.

Mariage. — Léon-Louis Jaillette, monteur-électricien, et Jeanne-Anne-Marie Lacombe, à Gourdon.

Décès. — Louise Degouys, épouse Huvel, 34 ans, 15, allées de la République ; Céline-Elise Admirat, épouse Montel, 58 ans, rue de la République ; Marie-Florentine Drault, Vve Huan, 79 ans, 19, avenue Cavaignac ; Joseph Gosse, cultivateur, 58 ans, à Lavaysse ; Thomas Flagnac, cultivateur, 68 ans, avenue Pasteur ; Concha Manzana, 17 ans, avenue Pasteur ; Yvonne Gautier, épouse Delclaud, 47 ans, à Laglébade.

Gramat

Visite du sous-préfet. — Le sous-préfet de Gourdon s'est rendu ces jours derniers à Gramat, en visite officielle.

Il a été reçu à la mairie par M. le maire de Gramat, entouré du Conseil municipal, de M. le curé, des fonctionnaires et des principaux dirigeants de nos organisations communales.

Salué au nom de M. le maire par M. le premier adjoint, M. le sous-préfet a recueilli les suggestions et les doléances de ses administrés.

Terrible accident. — Mercredi, une automobile gazogène conduite par M. Georges Meulet, négociant en bois, allant vers l'Hôpital-Issendouls, a heurté une charrette lourdement chargée de bois, conduit par M. Lacour, propriétaire à L'Hôpital.

Le choc fut si violent que le char fut brisé et projeté dans le ravin bordant la route à cet endroit. La fillette de M. Lacour qui accompagnait son père fut grièvement blessée et expira quelques instants plus tard.

Martel

Nécrologie. — Ces jours derniers ont eu lieu à Loupchat, commune de Martel, les obsèques de M. Rieux Gérard, cultivateur, décédé au Crué, même commune, à l'âge de 92 ans. Le défunt était le doyen d'âge de notre commune. Nos sincères condoléances à la famille.

Comment garder les maris

Bonne santé et bonne humeur sont encore les meilleures armes de la femme. Si vous êtes incommodée par des maux, si vous êtes nerveuse et exagérément fatiguée certains jours, prenez des Gouttes Florides. Ce remède végétal est excellent pour la femme. Il améliore sa circulation et lui donne ainsi jeunesse et fraîcheur. Le flacon de Gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3311.

AVIS DE NEUVAIN

Madame Cyprien MARATUECH ; Madame et Monsieur Robert MARATUECH et leurs enfants ; les familles HENRRAS et LAGARDE ainsi que tous les autres parents informent leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré en l'église Cathédrale le vendredi 15 octobre à 9 h. 15 pour le repos de l'âme de

Monsieur Cyprien MARATUECH

AVIS DE DETTES

M. FRAYSSENS Louis, à Pradines, ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Yvette FRAYSSENS, née Borderie, qui a quitté le domicile conjugal.

PETITES ANNONCES

AGRICULTEURS, plantez de BEAUX ARBRES, de BELLES VIGNES des Pépinières René Delbrel à Cuzorn (L.-et-G.), les plus belles de la région. Catalogue franco. Téléphone : St-Front, N° 3.

La plus brillante des carrières
vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicative n° 62 X sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi, Cours T.F.J. 65, rue de la Victoire, Paris, (9°)

COLLE forte pour bois... PEINTURES : ext. et int.

Toutes quantités, Sans bons. Tous produits d'entretien. Tarif, catalogue gratuit. Comptoir Moderne, 7, rue l'Isly, Paris. Agents demandés pour la région.

A vendre VELO HOMME, très bon état. S'adresser M. Dedieu, mécanicien, rue Fondue Basse.

A vendre une paire de VACHES GARONNAISES, 4 ans, l'une pleine, l'autre à lait, formant attelage de travail parfait. S'adresser Picquet à Pradines (Lot).

FEMME DE MENAGE demandée 3 heures matinée. Sérieuses références exigées. S'adresser bureau du journal. Visa n° 358.

A vendre GENISSES. S'adresser chez M. Dasquier, Avenue de Paris, à Regourd.

ETUDE DE MAITRE Jean FABRE
Licencié en droit, notaire à Cahors

Suivant contrat reçu par M. Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot) le premier octobre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.), le six octobre 1943, volume 786 bis, folio 82, case 425.

Monsieur Joseph GALTHIÉ, entrepreneur de transport et dame Françoise SABRIE, son épouse, demeurant ensemble à Montgesty,

Ont vendu à Monsieur André-Léon-Pierre DELPORT, transporteur, époux de dame Suzanne JUNQUET, demeurant ensemble à Montgesty,

L'entreprise de transports par route exploitée par le dit Monsieur GALTHIÉ, notamment sur l'itinéraire Montgesty-Cahors et Thérac, transports de voyageurs et marchandises pour la France, correspondance des Chemins de fer de la gare de Thérac à Montgesty pour messageries et voyageurs et généralement tous droits et cartes professionnelles dont Monsieur GALTHIÉ était titulaire en sa qualité.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour du contrat.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, 2, rue Jean-François-Caviole où domicile a été élu par les parties à cet effet.

Pour première insertion : J. FABRE.

CREDITS SANS INTERETS

jusqu'à concurrence de 100 pour 100 de la valeur du gage, grâce à la Coopérative Financière. / A chaque Famille « SA MAISON »

Constituez-vous des « Capitaux-Coopératifs » en prévision d'une acquisition ou d'une construction.

Avantages spéciaux pour les TERRIENS. « ACCES » à la propriété POUR TOUS.

Remboursement en 200 mois ou 250 mois (ou plus rapidement). Seuls frais généraux : 1 fr. 30 % l'an env.

Correspondants demandés
Ecr. : CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET FONCIER
15, Boulevard de la Madeleine Paris, 1^{er} — Tél. Opé. 76-92
Agent : M. LAVAL à Latronquières

ETRANGE MARIAGE

par
CONCORDIA MERREL
N° 1

CHAPITRE PREMIER
HONOR ATTEINT SA MAJORITE

Honor (1) Falkland descendit de la petite automobile grise, et courant, presque dansant, monta le sentier qui traçait un tapis rouge partant du trottoir pour finir à la porte grande ouverte de la maison brillamment éclairée de lady Bella Macey.

Et, bien qu'Honor ne put s'en douter, au bout de ce sentier, son destin l'attendait.

Comme elle franchissait le seuil, elle se retourna vers sa mère et sa sœur Ginesta, qui la suivaient :

— Maman chérie, dit-elle avec une affectueuse contrition, je vous néglige. Mais mon cerveau est en ébullition, ce soir. Atteindre sa majorité est une affaire si importante !

Mme Falkland et Ginesta, jeune personne de dix-sept ans dotée d'une

chevelure de feu, la rejoignirent. Et toutes trois, guidées par une femme de chambre, furent conduites au premier étage.

C'était le vingt et unième anniversaire de la naissance d'Honor, et lady Bella Macey avait prêté sa maison pour un bal costumé afin de fêter avec pompe cet événement.

La maîtresse du logis, superbe dans son costume copié sur un portrait de la Du Barry, accueillit la mère et ses deux filles à la porte de son boudoir. Elle souriait :

— Entrez d'abord ici, et venez prendre des forces pour la lutte. — Puis regardant vers le fond de la pièce :

— Venez, Rosalie, pour que je vous présente à l'héroïne de la soirée.

Ces paroles étaient adressées à une belle jeune fille, au galbe de statue, aux cheveux magnifiques et aux yeux qui paraissaient deux beaux bijoux bleus dans un ovale parfait.

— Rosalie Constance, ma cousine, vous savez, continua lady Bella, et elle procéda à la présentation protocolaire.

Miss Constance ne perçut évidemment aucune raison pour se montrer aimable au delà du minimum prescrit par la simple politesse. Elle inclina son corps souple dans une série de petits saluts, eut un sourire de convention, murmura quelques banalités et s'en tint là. Puis elle donna toute son attention au reflet de sa séduisante personne dans un des grands miroirs du boudoir. Et certainement, ce reflet produisait une image délicieuse, d'une beauté sans défaut, mais

que gâtait peut-être l'apparence de ne pas assez l'ignorer.

Rosalie Constance avait un de ces costumes composés de transparents et de perles, qualifié de la vague épithète de « costume de harem » et elle savait qu'il lui seyait admirablement.

Lady Bella s'était retournée vers les Falkland :

— Voyons, Honor, avancez et sortez de ce manteau, afin qu'on puisse vous regarder.

Et elle rapprocha un fauteuil pour Mme Falkland.

Honor s'avança au milieu de la pièce, laissa tomber son manteau sur le tapis et apparut la plus jolie Pierrette pour laquelle un Pierrot eût jamais soupiré. Des yeux gris clair, à l'expression généralement sérieuse et réservée, mais qu'animait pour le moment une joyeuse excitation ; un petit nez droit et des lèvres faites pour le sourire, le menton rond enfoui dans une ruche de tulle blanc qui rivalisait d'éclat avec la gerbe de rose blanche que tenait la petite main ; une taille mince qui disparaissait dans la jupe bouffante ; deux petits souliers à hauts talons dignes des pieds de Cendrillon ; fondez le tout ensemble, et vous avez Honor Falkland telle qu'elle se montra le soir de sa majorité.

Lady Bella, inclinant sa tête poudrée, s'exclama :

— Quelle réussite ! Je ne trouve pas d'autres mots ! Et ces roses ! Des merveilles !

— Vous m'avez recommandé d'apporter des roses, répondit Honor pirotant sur son talon de satin.

Comptez : il y en a juste vingt et une comme vous le voulez en commençant par cette mignonne à peine ouverte, pour arriver à celle-ci, la plus belle de toutes. C'est maman qui les a groupées. N'est-ce pas que l'idée est exquise ? Qu'allez-vous en faire, Bella ? termina-t-elle avec curiosité.

— Attendez, vous verrez. Je vous ai préparé une petite surprise... Rosalie, cessez, je vous en prie, de vous admirer ! Et regardez un peu la reine de la fête. Est-ce que je ne puis pas en être fière ?

Miss Constance se retourna et examina Honor, ses grands yeux bleus exprimant une froide admiration.

— Trop belle ! Moi non plus, je ne trouve pas d'autres mots, prononça-t-elle, avec une légère nuance de dédain jaloux dans la voix. Et délibérément elle se détourna une seconde fois.

Pour atténuer l'effet de la mauvaise grâce de sa cousine, lady Bella, s'amusant à prendre la mine de quelqu'un qui révèle un secret d'Etat, chuchota :

— La pauvre chérie vient de se flatter, pardonnez-lui si elle est un peu distraite.

Et avec un rire taquin, elle ajouta :

— A propos, Rosalie, l'homme unique n'est pas encore là. J'espère pourtant qu'il a l'intention d'arriver à l'heure.

— Si « l'homme unique » c'est Quentin, répondit miss Constance avec sa froideur accoutumée, j'imagine qu'il sera exact, parce qu'il s'arrange toujours pour l'être chaque fois que

lui est offerte l'occasion de me rencontrer.

Il n'y avait dans la voix de la jeune fille, pour dire cela, nulle trace d'émotion. Elle tenait un homme sous son joug, elle le savait et ses paroles ne faisaient que constater un fait.

— On murmure, reprit lady Bella sur un ton plaisamment ironique, que jamais dans l'histoire du vaste monde, on ne vit un fiancé aussi épris que Quentin Talbot. N'est-il pas vrai, Rosalie ?

La jeune fille se contenta de répondre par un léger mouvement de ses blanches épaules.

« Quelle banquise ! » pensa Honor. Puis, charitablement : « Après tout, ce n'est peut-être qu'une apparence ».

Il y avait certainement un je ne sais quoi en Rosalie Constance qui déroulait l'observateur ; un je ne sais quoi qui suggérait l'idée de sentiments volontairement cachés et comme noyés au fond de ses yeux, masqués aussi par le sourire de convention parce que trop ardents, trop passionnés.

Lady Bella continua de plaisanter :

— Je l'ai taquinée pendant tout le dîner, sans miséricorde. Et je ne suis pas parvenue à faire rougir ses joues nacrées. Personne, à mon avis, n'a le droit d'avoir un tel empire sur soi-même quand on est fiancée.

(A suivre).